

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4274 - Jeudi 14 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Désagréments et insatisfactions dans le secteur

La douane encourage les voyageurs aux réclamations

Page 3

La lutte de classes ne serait-elle donc plus ce qu'elle était ?

Par Mohamed Habili

Entre 200 000 et 400 000 manifestants ont répondu avant-hier dans toute la France à l'appel de la CGT pour faire reculer le gouvernement sur son projet de réforme visant à démanteler le code du travail, auquel les travailleurs français se sont toujours montrés particulièrement attachés. C'est plus que lors de la mobilisation contre la loi El Khomri, en mars 2016, mais cela reste cependant insuffisant eu égard à l'importance de l'enjeu. Cette mobilisation somme toute limitée s'explique en partie par le fait que la CGT a été la seule organisation syndicale à exiger le retrait pur et simple d'une loi déjà adoptée, et qui n'attend que d'être mise en œuvre, ce qui peut se faire dès la semaine prochaine, avec la publication des décrets d'application. Mais comme la CGT a déjà prévu une autre action le 21 de ce mois, puis une troisième le 23, il faut attendre de voir le nombre des manifestants à ces occasions pour se faire une idée plus juste de l'état d'esprit des travailleurs français. On ne peut donc exclure que les défilés de mardi dernier ne soient que des préliminaires à une déferlante ultérieure dans toute la France. A moins de cela en effet, c'en sera fini d'acquis sociaux obtenus au prix de luttes incessantes pendant plus d'un siècle.

Suite en page 3

Modernisation du secteur de la Justice

Louh, l'homme des réformes en profondeur



PH/D.R.

Bien loin de tous les slogans et des situations conjoncturelles, la modernisation du secteur de la Justice est un fait réel et concret qui non seulement est venu simplifier et faciliter aux citoyens l'obtention des différents documents administratifs et des mesures et procédures y afférentes, mais aussi consolider l'édification de l'Etat de droit et faire valoir la bonne gouvernance à travers l'ensemble des institutions et autres administrations relevant de son autorité et de sa compétence. Lire page 2

Malgré un recul

Les chiffres des accidents de la route restent alarmants

Page 2

Photos d'art

L'Algérie d'aujourd'hui exposée aux Français

Page 13

Modernisation du secteur de la Justice

Louh, l'homme des réformes en profondeur

■ Bien loin de tous les slogans et des situations conjoncturelles, la modernisation du secteur de la Justice est un fait réel et concret qui non seulement est venu simplifier et faciliter aux citoyens l'obtention des différents documents administratifs et des mesures et procédures y afférentes, mais aussi consolider l'édification de l'Etat de droit et faire valoir la bonne gouvernance à travers l'ensemble des institutions et autres administrations relevant de son autorité et de sa compétence.

Par Lynda Naili

Lancé en 1999, dès l'installation de la Commission nationale pour la réforme de la justice, un des axes importants du programme du président de la République, le processus de la réforme de la justice a poursuivi un rythme soutenu devant mener à la concrétisation de ce programme. «Doucement, mais sûrement», dira souvent Tayeb Louh, premier responsable du secteur, connu pour afficher un calme et une sérénité immuables. Ainsi, dans ce contexte de réformes et par degré de priorité et d'urgence, ladite commission avait inscrit plusieurs actions dont la finalité est de rendre l'accès à la justice plus efficace et flexible. L'on citera, à ce propos, la modernisation du secteur via l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la généralisation de la formation dans le domaine judiciaire.

Sur cette question, il est à reconnaître effectivement que le secteur de la justice a franchi un pas remarquable pour lequel les premières prémices ont paru au début de l'année 2003. Toutefois, c'est durant la période 2014 à 2016 que l'accès rapide au monde numérique s'est réellement avéré, grâce à l'utilisation de la signature et la certification électroniques.

Gestion administrative allégée

Aussi, s'agissant de promouvoir les méthodes de gestion administrative, le secteur, outre la mise en place d'un système de rectification électronique des erreurs contenues dans les registres de l'état civil, a procédé à la création d'une base de données centralisée destinée au cer-



P.M.O.R.

tificat de nationalité permettant aux citoyens, déjà enregistrés, de retirer le document au niveau de toutes les juridictions nationales, sur présentation de la carte nationale d'identité et aussi son retrait via Internet. A cela s'ajoute la création d'une application centralisée de gestion automatisée des demandes d'obtention de la nationalité algérienne. Outil de traitement et de suivi automatisé des demandes de naturalisation, cette application a en effet permis de réduire les délais de traitement des dossiers y afférents, simplifier les procédures utilisées auparavant et ajuster les statistiques relatives aux demandes de naturalisation.

Affaires judiciaires et pénales... au diapason international

S'agissant de la gestion judiciaire, une base de données centralisée destinée au casier judiciaire a été créée, permettant, d'une part, aux citoyens le retrait dudit document par Internet (bulletin) à partir de

toutes les juridictions nationales, et, d'autre part, aux juridictions et administrations publiques le retrait à distance des bulletins n° 2 et 3. Dans ce cadre, un numéro d'identification national a été créé afin de contribuer dans l'opération d'assainissement de la base de données du casier judiciaire (bulletin n°1) des doublants, à travers l'intégration d'un identifiant dans la fiche d'état civil du condamné. De plus, il facilite l'opération d'identification des personnes condamnées enregistrées dans la base de données. Il est à noter que la base de données nationale du casier judiciaire est en connexion avec le Centre national du registre du commerce. D'ailleurs, faut-il souligner que la base de données centrale du ministère de la Justice est en connexion avec de nombreuses institutions dont la justice militaire, la Direction générale de la Sûreté nationale et le commandement de la Gendarmerie nationale et autres institutions...

Dans le même contexte, le secteur a porté des améliorations sur le Système automatisé

de la gestion du dossier judiciaire (SGDJ) depuis l'enrôlement de l'affaire (civile, pénale ou administrative), jusqu'à la phase d'exécution des jugements. Des mises à jour sont quotidiennement effectuées conformément aux nouvelles dispositions édictées par le nouvel amendement du code des procédures pénales de 2015, à savoir, le pourvoi en cassation, la médiation et l'ordonnance en matière pénale. Toujours dans le domaine pénal, le secteur de la justice a aussi enregistré des avancées remarquables, notamment par la mise en place d'un système automatisé de gestion des mandats d'arrêt et des avis de cessation de recherche, d'un système automatisé de gestion des interdictions de sortie du territoire national et aussi par l'adoption de la technique du bracelet électronique, en matière de contrôle judiciaire.

D'autre part, l'activité judiciaire s'est vu renforcer par la consécration de la technique des empreintes génétiques et la mise en place d'un système biométrique d'identification des personnes.

Par ailleurs, face à l'ampleur qu'a pris le phénomène de rapt d'enfants, le secteur de la justice a mis en place un système automatisé des alertes contre l'enlèvement d'enfants pour la mise à contribution de la société à la diffusion instantanée et à distance de l'information afin d'aider dans les procédures de recherche déclenchées par les services de sécurité.

Signature et certification électroniques, un autre acquis

Ceci étant, à ce palmarès de réalisations en termes de modernisation, le département de Tayeb Louh a inscrit et concrété-

se la technique de signature et de certification électroniques dans le domaine judiciaire. Aussi, un centre de personnalisation de la puce pour la signature électronique, doté d'équipements modernes et sécurisés, a été mis en service depuis le 13 septembre 2014. Un procédé électronique, construit sur un cadre législatif à travers l'adoption de la loi n°15-03 du 1^{er} février 2015 relative à la modernisation, permettant de fournir des prestations à distance au profit des citoyens, des justiciables et des auxiliaires de justice. Une assise juridique qui sera confortée par la création de l'Autorité racine de la certification électronique du ministère de la Justice, la mise en place d'une Autorité de certification (AC) et la consécration, pour la première fois, de la protection juridique des systèmes automatisés et programmes de la signature électronique.

Parmi, les missions assignées à ce centre l'on retiendra celles de l'enrôlement des employés et des auxiliaires relevant du ministère de la Justice, la personnalisation des puces de la signature électronique au profit des intervenants dans le domaine informatique de la justice, la garantie du contrôle de qualité de la puce électronique et la sauvegarde de sa crédibilité... A souligner qu'outre l'utilisation de la signature et de certification électroniques dans les actes notariés, la certification électronique concerne également les documents judiciaires destinés à l'étranger. Ce sont là des actions parmi tant d'autres, portées sur processus de réforme engagé par le chef de l'Etat que Tayeb Louh a mené depuis 2013 avec brio. Une réforme qui «ira jusqu'au bout», a déclaré à plusieurs reprises le premier responsable du secteur.

L. N.

Malgré un recul

Les chiffres des accidents de la route restent alarmants

Les accidents de la route ne tarissent pas, bien au contraire. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Toutefois, les statistiques attestent d'un recul relatif, comparativement à celles des années précédentes. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière a confirmé une certaine baisse dans les accidents de la circulation en 2017. Il est vrai que les données globales font ressortir un net fléchissement du nombre des sinistres routiers et de celui des victimes qu'ils continuent à provoquer, mais les statistiques

demeurent tout de même très élevées. Des chiffres effrayants qui donnent froid dans le dos. Les routes algériennes sont de vrais mouroirs.

Au vu des statistiques élaborées en 2016 et durant les sept premiers mois de 2017, «nous sommes dans une baisse constante» des sinistres routiers et des victimes provoquées par ces derniers, a indiqué Ahmed Naït El Hocine. En effet, au cours des sept derniers mois, il a été constaté 14 904 accidents, soit une baisse de 14% par rapport à la même période de 2016. Selon lui, sur la même durée, il a également été noté un infléchissement de 13,19% du nombre

des décédés, soit 313 personnes qui «ont échappé à la mort sur les routes, ainsi qu'une diminution de 18% de celui des blessés».

L'invité a affirmé que ces résultats sont dus aux efforts «considérables» entrepris, «surtout dans le domaine de la prévention», notamment lors des campagnes de sensibilisation organisées durant la période du ramadhan, puis, pendant tout le déroulement de la saison estivale.

Par ailleurs, Ahmed Naït El Hocine a pointé du doigt les jeunes conducteurs, qui sont responsables de près de 35% du nombre total des victimes. Et

d'ajouter : «Les conducteurs ayant des permis de conduire de moins de 5 ans représentent 50% des conducteurs impliqués dans des sinistres». Il a souligné, dans ce sens, l'importance de relever le niveau de formation des futurs conducteurs et de lutter contre le phénomène des permis de complaisance pour agir dans le sens d'une diminution des sinistres routiers. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats proprement dramatiques.

Avec les nouvelles mesures coercitives à l'égard des personnes contrevenant aux règles

de conduite, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route et la mise en place du permis à points, l'invité a espéré de meilleurs résultats. En outre, trente-cinq personnes ont trouvé la mort et 1 605 autres ont été blessées, en une semaine, dans 1 286 accidents de la circulation, dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué le dernier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec le décès de 5 personnes alors que 17 autres ont été blessées dans 28 accidents de la circulation, a précisé la même source.

Meriem Benchaoua

Logements AADL1 et LPP

Des souscripteurs en colère manifestent devant le ministère de l'Habitat

■ Les souscripteurs au programme de logements AADL1 et LPP ont tenu hier un énième rassemblement devant le ministère de l'Habitat pour dénoncer une «exclusion arbitraire» après 16 années d'attente pour la première catégorie et pour exiger une révision du mètre carré à la baisse en tenant compte des capacités financières de la grande majorité des souscripteurs LPP.

Par Louiza Ait Ramdane

Ils étaient des centaines à se déplacer sur les lieux mais ont été cantonnés par l'impressionnant dispositif sécuritaire à une vingtaine de mètres du siège du ministère. Les souscripteurs AADL1 reviennent à la charge et dénoncent une exclusion arbitraire après 16 ans d'attente de leur logement. Les souscripteurs 2001 et 2002 qui ont attendu 16 années dans l'espoir d'avoir enfin un logement se trouvent exclus définitivement par l'AADL, sachant que leurs demandes soient éligibles et l'apport initial partiellement ou totalement payé. «C'est de la hogra !», lit-on dans une lettre destinée au ministre de l'Habitat dont on détient une copie. «Après 16 longues années d'attente et de frustration avec des demandes éligibles au logement location-vente, le ministère de l'Habitat ainsi que l'AADL nous traitent comme des nouveaux demandeurs de logements, alors que des postulants qui ont déposé leurs demandes juste après ont bénéficié de leur logement», indique encore la même source. «Notre espoir d'avoir un logement a été étouffé sur proposition du ministre de l'Habitat de promulguer un décret exécutif 12-432 du 25/12/2012 portant modification des critères d'éligibilité déjà fixé en 2001 par le décret 01-105. J'ai payé trois tranches et j'ai même reçu l'affectation pour choisir le site, aujourd'hui on m'annonce que je n'ai pas le droit d'avoir un logement parce que mon père est décédé dernièrement et m'a



laissé un studio. C'est incroyable ! A qui incombe le retard ?», témoigne un citoyen rencontré sur place, ajoutant : «Il fallait me signifier que je n'ai pas l'éligibilité d'avoir un logement en 2001 quand j'ai déposé mon dossier pas en 2017 !». Ainsi, les souscripteurs demandent que l'AADL respecte les prises par la commission instituée en 2001 et 2002 et qu'elle honore ses engagements pris avec les souscripteurs à ce programme qui ont confirmé par écrit l'option d'acquisition sur les futurs programmes de logements réalisés par l'AADL. Ils demandent aussi que le décret 12-432 du 25/12/2012 ne doit en aucun cas être appliqué sur des demandes d'acquisition de logements en location-vente faites en 2001 et 2002 avec effet rétroactif. Enfin, ces derniers exigent que l'AADL leur livre leurs logements qui leur reviennent de droit,

après avoir payé l'apport personnel, avoir répondu à toutes les conditions d'acquisition de logements en location-vente telles qu'elles sont fixées par les dispositions du décret exécutif 01-105 du 23/04/2001. Pour les souscripteurs LPP, ils dénoncent des pressions démesurées qui vont des mises en demeure au harcèlement pur et simple des souscripteurs de la part de l'ENPI. Car, expliquent-ils dans une lettre destinée au ministre de l'Habitat, que bon nombre de souscripteurs se voient contraints à un désistement forcé et programmé du projet LPP par des administrateurs du programme. A cela s'ajoute que beaucoup de souscripteurs ayant pris possession de leurs logements se plaignent des insuffisances, malfaçons et non-respect des cahiers des charges qui ternissent les «pseudo» logements haut standing qui

ont fait l'objet de tant d'éloges par les pouvoirs publics. Ainsi, ils demandent la révision du prix du mètre carré à la baisse, étudier un allègement des modalités de paiement selon les souhaits de la majorité des souscripteurs, trouver une solution pour la catégorie de souscripteurs fragilisés tels que retraités, personnes âgées, la prise en charge effective des cas n'ayant pas eu leurs pré-affectations à ce jour et des cas d'annulation du projet suite à leur incapacité à remplir les clauses fixées par l'ENPI. Et enfin, ces derniers exigent le respect strict des exigences de construction des logements LPP en conformité avec le cahier des charges tel que publié dans le «Journal officiel» et prise en charge de tous les manquements.

L. A. R.

Désagréments et insatisfactions dans le secteur

La douane encourage les voyageurs aux réclamations

Accueil irréprochable, tact dans les rapports avec les voyageurs, réflexe d'information et d'orientation font partie des nouvelles mesures prises récemment par la direction générale des douanes algériennes. Néanmoins, des écarts sur le terrain subsistent toujours. Pour y remédier, les responsables appellent les citoyens à avertir les services concernés, les incitant à réclamer leurs droits directement à la source plutôt que se plaindre entre eux. «Les gens ne réclament presque jamais lors de situations désobligeantes ou incidents liés aux manques de civisme de la part des agents des douanes. Pourtant, une interface sur notre site a été mise en place spécialement pour ce type de plaintes et pour les doléances dans ce sens», a affirmé, mardi à Alger, Djamel Brika, directeur des relations publiques et de l'informa-

tion à la direction générale des Douanes algériennes. En effet, suite à un état de fait exposé par la presse quant aux nombreuses altercations entre voyageurs et agents des douanes qui se sont produites durant la saison estivale, ce dernier n'a pas manqué de rappeler le manque, voire l'absence de réaction des citoyens face aux réclamations du genre. «Si les voyageurs ne nous informent pas de leur mécontentement avec des plaintes en exposant avec précision la situation, nous ne pouvons pas intervenir pour améliorer les conditions d'accueil, ainsi que sanctionner nos agents responsables de manquement à l'éthique de la profession», a-t-il expliqué. Pour rappeler les efforts consentis par les services des douanes sur ce point, le même responsable a juré que des formations ont été dispensées par

des psychologues en vue de bien préparer les agents aux meilleures techniques d'accueil. Néanmoins, comme dans tout secteur difficile tel que la douane, des écarts subsistent toujours. Aussi, ce qui rend la tâche plus dure c'est le fait de concilier entre rigueur de contrôle et facilité flexible pour les voyageurs. Deux impératifs douaniers qui selon ce dernier est le travail le plus délicat à réaliser par les services des douanes. D'où l'insistance sur le fait que la société civile doit s'impliquer à aider la douane pour améliorer le fonctionnement du secteur. C'est dire que les Algériens, habitués à la mentalité de passivité pour toute injustice subie, ils ne réagissent qu'à moitié. Juste pour râler entre eux et s'alléger de leur colère. La culture de protestation, d'affirmation de leurs droits en bonne et due forme, comme cela se fait dans

les pays européens, est loin d'être un réflexe ancré dans les us de la société. Par ailleurs, pour consolider davantage les méthodes de traitement des passagers, avec véhicules et autres, le contrôle intelligent via des procédures électroniques modernes sera généralisé à l'avenir, ont indiqué les différents responsables des douanes. Rappelant ainsi les citoyens à faire preuve de plus de compréhension à l'égard du métier. Souvent le public ignore la haute responsabilité et pénibilité découlant de la réalité pratique de ce métier. Ce sur quoi la direction générale des douanes s'engage à plus d'ouverture, de communication et de conseil pour le bon déroulement de toute opération de transit entrant ou sortant du territoire national pour les voyageurs.

Yacine Djadel

LA QUESTION DU JOUR

La lutte de classes ne serait-elle donc plus ce qu'elle était ?

Suite de la page une

Une grande mobilisation la semaine prochaine n'impliquera pas par elle-même que la réforme, qui est déjà adoptée, sera gelée dans un premier temps, annulée dans un autre, mais cela voudra dire que les travailleurs français se sont pénétrés de l'idée qu'il n'y a que la lutte pour faire barrage à une révision décisive souhaitée depuis toujours par les représentants du capital. Avec le démantèlement de droits qui ont mis si longtemps à s'imposer, ce n'est pas seulement un nouveau chapitre qui commence à s'écrire dans l'histoire de la lutte de classes en France, une spécialité toute française au dire même de Karl Marx, c'est une page de l'histoire de ce pays qui se tourne, sans que l'on sache vraiment quelle sera la suivante. Il y a seulement quelque temps, une défaite aussi grande, un recul social de cette ampleur, étaient pour ainsi dire inimaginables dans un pays comme la France. Ils étaient concevables en Allemagne, à la rigueur au Royaume-Uni, mais pas en France. Cependant, il n'y a que les luttes qui ne sont pas menées qui sont perdues d'avance. Les travailleurs français n'ont peut-être pas encore dit leur dernier mot. Le sursaut est encore possible, mais s'il doit se produire, il ne lui reste plus de beaucoup de temps pour se manifester. La France n'est pas seulement très endettée, c'est un pays qui vit de la dette, comme d'autres de leurs rentes, qui connaît un chômage de masse depuis longtemps, et qui est pris dans les rets d'une crise économique mondiale dont on ne voit toujours pas le bout. Rien dans ce que l'on croyait savoir de la marche normale d'une économie capitaliste développée ne se constate aujourd'hui. On n'aurait pas pensé que les travailleurs français seraient attaqués dans leurs droits fondamentaux par des capitalistes eux-mêmes plongés dans la crise. Jusque-là on croyait avec les meilleures raisons du monde que ceux-ci sont en position de faiblesse, cela veut dire que ceux-là sont à l'opposé en phase offensive. Que ce soit un capitalisme aux abois comme il ne l'a jamais été qui se fait fort de dépouiller les travailleurs les plus combattifs du monde des droits auxquels ils sont le plus attachés, c'est à se demander si les repères historiques tiennent toujours. Si la crise du capitalisme n'a pas eu raison de la classe ouvrière.

M. H.

Elections locales

Clôture hier de la révision des listes électorales

■ L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, qui a débuté le 30 août dernier, et ce, en prévision des élections locales (Assemblée populaires communales et Assemblée populaires de wilaya) prévues le 23 novembre prochain, s'est achevée hier à 16h30.

Par Selma B.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait invité tous les citoyens et citoyennes âgées de 18 ans révolus le 23 novembre 2017 et non inscrits sur les listes électorales, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence.

De ce fait, les électrices et électeurs ayant changé de résidence étaient appelés à se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence pour prendre en charge la procédure de radiation d'inscription. Les bureaux chargés des élections au niveau des communes étaient ouverts jusqu'à hier à 16h30. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé le 26 août dernier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections locales prévues le 23 novembre prochain. Le Plan d'action du gouvernement, adopté mercredi dernier lors de la réunion du Conseil des ministres, souligne que le gouvernement veillera à «réunir toutes les conditions prévues par la loi» pour l'organisation des élections des APC et APW «dans la tranquillité, la sérénité, et la transparence». Dans ce cadre, il a été procédé à l'installation jeudi dernier de la commission nationale chargée de la préparation et de l'organisation de ce rendez-vous électoral. Présidée par le Premier ministre, cette commission regroupe les



PHD. R.

ministres des secteurs impliqués dans l'organisation des élections, à leur tête les ministères de l'Intérieur et de la Justice ainsi que les services de sécurité. Dans le but de faciliter la légalisation des formulaires des signatures individuelles au profit des listes de candidats à ces élections locales, des permanences ont été mises en place dans les 1 541 communes et leurs annexes au niveau national et la prolongation des heures de travail durant tous les jours de la semaine jusqu'à 20h00, à l'exception des vendredis, et ce, jusqu'au dimanche 24 septembre 2017, dernier délai de dépôt des dossiers de candidature. Le ministère de l'Intérieur a tenu,

par ailleurs, à rappeler aux partis politiques désirant constituer une alliance à l'occasion de ces élections, les dispositions de l'article 73 de la loi organique de 2016 relative au régime électoral, précisant notamment qu'en cas d'alliance entre 2 partis politiques et plus, celle-ci doit être constituée par les premiers responsables des partis politiques qui la composent et doit revêtir un caractère national. Après les élections législatives du 4 mai dernier, les élections locales de novembre constitueront ainsi le deuxième rendez-vous qu'aura à superviser la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), créée en vertu des dispositions de la

Constitution amendée en 2016 en tant que garantie supplémentaire de la transparence et de la probité des rendez-vous électoraux avec de larges prérogatives pour veiller au bon déroulement des élections. Dans cette optique, le vice-président de la HIISE, Moussa Yakoub, a insisté sur l'impératif de veiller à la conformité de l'opération électorale avec les dispositions de la loi, soulignant que le traitement des doléances et anomalies soulevées par les partis politiques participant aux élections, les électeurs et les candidats doit s'effectuer au niveau des permanences locales. Il a affirmé que la HIISE veille à la transparence des élections depuis la convo-

cation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats du scrutin. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait appelé à une «forte mobilisation» pour assurer la réussite des élections locales, les qualifiant de «rendez-vous important qui contribuera à la consolidation des institutions constitutionnelles et à la consécration de la démocratie». Pour rappel, au total 23 251 503 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des législatives du 4 mai 2017, contre 22 880 678 lors de l'élection présidentielle de 2014 et 21 445 621 lors des élections locales de 2012.

S. B./APS

Oran
1 500 logements
AADL livrés
avant fin 2017

L'AGENCE nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL) compte livrer avant la fin de l'année en cours à Oran, un quota de 1 500 logements de type location-vente, a-t-on appris du directeur régional de cet organisme. Ce quota de 1 500 logements, implantés entre Ain El Beida et Misserghine, au sud-ouest d'Oran, pourraient être livrés avant la fin de l'année en cours si la cadence des travaux en cours sera maintenue, a expliqué à l'APS Abdelwahab Gadi. Le même responsable a rappelé qu'un programme notifié de 25 000 logements AADL est en cours de réalisation et que ces quotas sont répartis sur plusieurs sites, ceux d'Ain El Beida (Es-Sénia) et la nouvelle ville Ahmed Zabana, matérialisés par le nouveau pôle urbain de Misserghine.

R. N.

Le ministre de l'Energie Mustapha Guitouni à Béjaïa

Les entreprises réalisatrices de raccordement de gaz naturel seront payées

«Les dettes de la SDE, ex-Sonelgaz, contractées suite à l'exécution de différents travaux des projets de pénétration de gaz naturel dans la wilaya de Béjaïa dans le cadre du quin-quennat seront payées». C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, lors de sa visite avant-hier à Béjaïa. Une nouvelle bien accueillie par les chefs d'entreprise qui n'ont pas cessé de réclamer leurs dus depuis plus de deux années auprès de la SDE et du ministère. La dernière rencontre en date remonte à quelques semaines, lorsqu'ils ont été reçus par le secrétaire générale du ministère de l'Energie qui leur avait promis de leur verser sous peu leurs paiements. Le ministre a confirmé, hier, que ceux qui réclament à travers l'Association nationale des entreprises du gaz et d'élec-

tricité (Aneeg) seront payés sous peu. «Pour la seule wilaya de Béjaïa, les quelques 53 entreprises engagées dans ce programme attendent le versement d'une somme de 300 milliards de centimes pour les travaux exécutés et les chantiers réalisés à ce jour». Rappelons que le ministre de l'Energie qui s'exprimait sur le cas de l'opposition du projet de raccordement de plus de 100 000 habitants des localités de l'est de la wilaya et de Jijel dont le projet a été relancé après sa visite par une déviation du gazoduc via Oued dit «Tavelout» après un blocage de 15 ans, a estimé que «la loi sur l'utilité publique doit être appliquée dans toute sa rigueur». Il a, par ailleurs, profité de sa présence dans la région pour appeler les citoyens de la commune de Darguina à la sagesse ; les invitant à lever l'opposition sur le projet de réalisa-

tion d'une ligne 60 KV devant alimenter la ville de Béjaïa. «Si ce projet est réalisé, la commune de Béjaïa et d'autres régions périphériques seront sécurisées en matière d'alimentation en électricité», a-t-il déclaré. L'hôte de la capitale des Hammadites a inspecté les travaux de rénovation de l'oléoduc OB1SP3 Msila / TA-Béjaïa, dans sa partie allant de la commune d'Oued Ghir vers la ville de Béjaïa, sur un linéaire de 10 kilomètres. Le taux actuel d'avancement des travaux a atteint les 37%. La réception de ce projet est fixée au mois de mai 2018. «Ce système de transport par canalisation OB1 a été mis en service en novembre 1959», a-t-on expliqué. Il constitue le premier oléoduc réalisé en Algérie. D'une longueur de 668 km et d'une capacité de transport de 14 MTA, cet oléoduc assure le transport du pétrole brut depuis

Haouadh El-Hamra, dans le sud, jusqu'à Béjaïa, pour alimenter la raffinerie d'Alger et pour les besoins de l'exportation des hydrocarbures par navires citernes. «Le déplacement du port pétrolier sera réceptionné fin 2018», a-t-on également appris. Il s'agit de la réalisation de trois appointements pour la réception de gros navires pétroliers (jusqu'à 300 m de longueur pour un tirant d'eau de 20 m) et de 72 hectares de terre-pleins pour l'installation des équipements spécialisés des opérateurs concernés. Le projet prévoit d'éloigner le port pétrolier du site touristique Cap Carbon, pour le préserver de tout risque de l'exploitation du terminal pétrolier. Le ministre a demandé à l'entreprise réalisatrice de respecter le délai de livraison du projet fixé à la fin de l'année prochaine.

Hocine Cherfa

Pétrole

L'AIE revoit à la hausse sa prévision de croissance

■ L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a encore légèrement revu à la hausse, hier, sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2017.

Par Safia T.

L'AIE table sur une progression de la demande de 1,6 million de barils par jour (mbj) pour atteindre 97,7 mbj en 2017, soit 0,1 mbj de plus que lors de la précédente estimation en août, selon son rapport mensuel sur le marché du pétrole. La croissance de la demande pétrolière pour 2018 devrait ralentir à 1,4 mbj pour atteindre 99,1 mbj (soit 0,1 mbj de plus que lors de la précédente publication), indique l'agence. La demande de la part des pays développés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (Ocde) a été «très forte», explique l'Agence qui attribue cette hausse au rebond de l'activité économique dans ces pays et du commerce mondial, ainsi que de la faiblesse des cours du pétrole. «La croissance mondiale (de la demande) devrait ralentir au troisième trimestre en raison de l'impact des ouragans sur la demande américaine de pétrole avant de rebondir au quatrième



trimestre», prévoit-elle. L'AIE note par ailleurs que la production mondiale a reculé en août et pour la première fois depuis avril. Les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), liés avec d'autres pays partenaires par un accord de limitation de leur production, ont effectivement réduit celle-ci le mois dernier. Mais la production mondiale a aussi été affectée par d'autres événements comme l'ouragan Harvey. «Compte tenu des récentes prises de position des investisseurs, les attentes portent sur un resserrement des marchés et une hausse des cours, bien que très modeste»,

note l'AIE.

Le Brent à plus de 54 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont enregistré une hausse hier en cours d'échanges européens alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se montre plus optimiste sur la demande en 2017. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en novembre) valait 54,62 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 35 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges

électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) a gagné pour le contrat d'octobre gagnait 50 cents à 48,73 dollars. La demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 1,6 million de barils par jour en 2017, a estimé l'AIE dans son rapport mensuel publié mercredi, revoyant ainsi en hausse de 0,1 million de barils par jour ses estimations d'août. «Cette augmentation est principalement due à une révision en nette hausse de la demande du deuxième trimestre. L'AIE prévoit désormais une baisse de la demande au troisième trimestre, ce qui nous paraît inattendu et extrême, et pourrait mener à de futures révisions à la hausse», a estimé Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. L'Opep avait fait état mardi d'une baisse de la production de ses pays membres en août et avait également revu à la hausse la demande pour 2017. «Les marchés ont poussé un soupire de soulagement en voyant l'Opep enfin ralentir sa production, qui augmentait depuis mars», ont résumé les analystes de PVM. L'Opep est engagée avec d'autres producteurs, dont la Russie, dans un accord de limitation des extractions qui les engage jusqu'en mars 2018. Mais après des niveaux d'adhésion aux objectifs de production très élevés en début d'année, l'Opep augmentait peu à peu ses extractions depuis plusieurs mois. Par ailleurs, le Département américain de l'Energie (DoE) publiera en cours de séance européenne son rapport hebdomadaire sur

les réserves des Etats-Unis. Pour la semaine achevée le 8 septembre, les réserves de brut pourraient avoir augmenté de 4,91 millions de barils tandis que celles d'essence auraient baissé de 2,25 million de barils, comme celles de produits distillés, selon la médiane d'un consensus compilé par l'agence Bloomberg et actualisé en cours de séance européenne.

S. T./Agences

Usine Renault Algérie d'Oued Tiélat Sortie de la 100 000^e voiture

LE 100 000^e véhicule est sorti cette semaine des chaînes de montage de l'usine Renault Algérie implantée à Oued Tiélat (sud d'Oran), a annoncé hier la direction de l'usine. Avec la fabrication d'une Sandero Stepway Diesel 1.5 DCI, l'usine, entrée en production en novembre 2014, vient de monter son 100 000^e véhicule. La société Renault Algérie Production (RAP) propose à la clientèle algérienne trois modèles de véhicules, les Symbol, Sandero Duster et la Sandero stepway, rappelle-t-on. Dans son communiqué, la RAP a expliqué que cette cadence de production symbolise l'investissement et l'implication substantiels des parties prenantes de ce projet et annonce l'ambition concrète du développement en Algérie d'une véritable filière automobile créatrice de richesses. Depuis son inauguration, cette usine a permis de recruter et de former plus de 1 000 professionnels et d'établir des relations de travail à plus de 150 fournisseurs de services et de biens d'équipements, a-t-on ajouté. Marquée par la présence des autorités locales de la wilaya d'Oran et de nombreux invités, la célébration de cet événement au sein de cette usine, réalisée dans le cadre d'un investissement en partenariat algéro-français, a vu également l'inauguration du nouveau bâtiment de montage d'un quatrième modèle de voitures, celui de la Clio 4, dont la commercialisation est prévue début 2018. L'événement a été marqué aussi par la signature d'une convention de don de deux moteurs par la RAP, au profit de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO). Ces moteurs seront utilisés à des fins pédagogiques par les étudiants de mécanique et électromécanique.

Salem K./APS

Banque mondiale

Un projet de 60 millions de dollars pour la lutte contre le chômage en Tunisie

La Banque mondiale (BM) va financer un nouveau projet de 60 millions de dollars pour la lutte contre le chômage des jeunes en Tunisie et la promotion des programmes visant la création d'emploi, a-t-elle indiqué sur son site web. Ce projet de la BM, ciblant les jeunes hommes et femmes défavorisés âgés de 18 à 35 ans vivant dans le centre-ouest, le nord-ouest, le sud, le gouvernorat de Sfax et le gouvernorat marginalisé de la Manouba, dans le Grand-Tunis, entend rapprocher les jeunes défavorisés des emplois disponibles et, parallèlement, soutenir les entrepreneurs et les entreprises, moteurs de la création d'emplois, précise la même source. Le projet en question organisera des services de soutien face aux obstacles qui empêchent les jeunes d'accéder à des emplois ou d'aller vers des postes de meilleure qualité. Il proposera également aux micro-entrepreneurs en puissance toute une palette de services

pour développer et financer leur activité. Il adoptera plusieurs stratégies conçues pour lever les entraves spécifiques à leur activité économique, et ce, parallèlement à la mise à disposition de ressources pour les soulager de leurs responsabilités domestiques, comme une aide à la prise en charge des enfants et des proches âgés, le projet financera des campagnes en direction des familles, des communautés et des employeurs potentiels pour faire évoluer les mentalités et les comportements bloquant l'accès des femmes au monde du travail. Côté demande, le projet s'emploiera à identifier et développer des filières créatrices d'emplois, souligne Mohamed Hisham El-Shiaty, spécialiste senior du secteur privé au Groupe de la BM et correspondant au projet. «En permettant aux entreprises locales de toucher les marchés nationaux et internationaux, le projet soutiendra le développement du secteur

privé et la croissance et contribuera à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité sur l'ensemble de la chaîne de valeur». Pour sa part, M. Garine Clerf, spécialiste principal de la protection sociale et du travail à la Banque mondiale et coresponsable du projet, considère que ce projet permettra aux décideurs et aux opérateurs sur le terrain de «renforcer leurs capacités, afin de promouvoir l'innovation et la concertation entre les différents organismes publics pour une mise en œuvre des politiques plus efficace». Le projet s'attachera à développer ces chaînes de valeur dans les régions couvertes en apportant aux entreprises en activité et aux nouvelles entreprises des investissements et une expertise destinés à les aider à se réorienter pour s'adapter à la demande des marchés intérieurs et internationaux. Dans le même temps, il participera au démantèlement des obstacles pour accéder à

ces marchés et investira dans des services collectifs afin de renforcer la compétitivité des entreprises. Des mesures d'incitation spécifiques seront mises en place pour que ces entreprises en croissance embauchent les jeunes défavorisés ciblés par le projet et concrétisent ainsi l'approche duale défendue. Le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi supervisera le projet, avec le soutien du comité stratégique national de pilotage, où siègeront de hauts responsables des principaux ministères sociaux et productifs (industrie, affaires sociales, jeunes, femme et famille). Des comités régionaux, conçus comme des plateformes public-privé rassemblant des responsables locaux, le secteur privé et des organisations de la société civile, seront constitués à l'échelle des gouvernorats pour veiller à la mise en œuvre du projet.

R. E.

Ghardaïa

Attribution prochaine de 1 550 logements sociaux

■ Un total de 1 550 logements publics locatifs (LPL) seront attribués, avant la fin de l'année en cours, à travers la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier auprès de la direction du logement.

Par Malek H.

Une tranche de 650 logements sera distribuée dans le nouveau pôle urbain de Oued N'Chou (commune de Ghardaïa), une autre de 530 unités dans la commune de Guerrera et enfin une troisième de 357 unités dans la commune de Metlili, a détaillé le directeur du logement, Abdelhalim Mellat. Ces logements sont édifiés selon les normes urbanistiques d'usage et dotés de toutes les commodités nécessaires pour le bien-être des bénéficiaires, a-t-il expliqué. Le responsable a également fait état de près de 900 autres unités en cours de finition dans les communes de Berriane, Zelfana, Bounoura Hassi Lefhal Mansoura, El Ateuf et Sebseb. Parallèlement, un programme conséquent de 4 300 unités, (1 370 LPL, 100 logement AADL et 2 832 logements ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle urbain de Hassi El Gara dans la wilaya déléguée



d'El Meneaa, a-t-il fait savoir. Des efforts sont consentis pour la réception de ces habitations dans les délais impartis, et conformément aux conditions requises notamment dans le volet qualité et parachèvement des travaux de raccordement

aux réseaux divers et ceux de l'aménagement extérieur de ce nouveau pôle urbain d'El Meneaa, a assuré M. Mellat. Il a à ce propos souligné que les pouvoirs publics avaient mobilisé près de 5 milliards de dinars pour la mise à niveau urbaine et

la restructuration des différents quartiers d'El Meneaa et Hassi El Gara ainsi que la viabilisation du site du nouveau pôle urbain d'El Meneaa. Ce nouveau pôle urbain, situé sur la RN-1 à la sortie sud de Hassi El Gara et surplombant la palmeraie et la ville d'El Meneaa, constitue un modèle sur le plan architectural et une zone dotée de toutes les commodités vitales pour la population. Il dispose d'établissements scolaires, de formations professionnelles, des structures sanitaires et sportives, ainsi que d'autres administratives et sécuritaires. Le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa se compose de plus de 103 500 unités, tous types confondus, dont 83 001 logements habités, 8 702 logements secondaires, 13 195 logements inhabités et 473 logements à usage professionnel. Le taux d'occupation du logement (TOL) dans la wilaya de Ghardaïa est estimé à 5,39 personnes par habitation, selon les données du secteur.

M. H./APS

Bouira

Validation de 80 projets de l'Ansej en 2017

Quatre-vingt projets ont été validés par le comité de sélection, de validation et de financement (CSVF) de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) depuis le début de l'année en cours (2017) dans la wilaya de Bouira, selon les statistiques fournies par le directeur de l'unité locale de l'Ansej, Adel Hemmal. Le CSVF a validé depuis janvier dernier 80 projets relevant

des différents secteurs d'activités depuis le début de l'année 2017, mais seulement 66 projets sont financés jusqu'à présent, a tenu à préciser le directeur de l'Ansej de Bouira, M. Hemmal. Le même comité a reçu un total de 111 dossiers durant la même période, dont uniquement 66 qui sont actuellement financés. Pour ce qui est de l'impact de ces projets, ces derniers pourront générer 116

postes d'emploi pour les jeunes, a estimé le même responsable. L'agriculture et la pêche sont classées en tête des projets de l'Ansej financés par les banques à Bouira, dont le nombre est de 17 projets, suivis du secteur des services avec 15 projets, puis le bâtiment et travaux publics (BTPH), a-t-on ajouté de même source. En outre, sur les 66 projets financés, onze d'entre eux sont destinés

aux femmes avec un taux de féminité de 16,66%, d'après les statistiques remises par l'Ansej à la presse. Par ailleurs, le taux de recouvrement des créances de l'Ansej de la wilaya de Bouira a pu atteindre 80,94% avec un montant de 78 815 540 50 DA et ce, jusqu'au 31 août 2017, a encore précisé le directeur de l'antenne locale.

Hatem D.

Aïn Defla

Une production de plus de 1,16 million de qx de tomate industrielle réalisée

Une production de 1 164 000 qx de tomate industrielle a été réalisée à Aïn Defla au titre de la campagne agricole 2016-2017, en hausse par rapport à celle obtenue la saison dernière (475 500 qx), a-t-on appris d'un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA). Ce résultat représente une évolution remarquable de la production, s'est félicité Amar Saâdi, chargé des statistiques à la même direction, faisant état d'un rendement moyen de 970 qx à l'hectare. La

disponibilité des plants au niveau des pépinières maraîchères, la mobilisation des ressources hydriques nécessaires à l'essor de la filière, la maîtrise technique et le savoir-faire du personnel spécialisé (ingénieurs et techniciens supérieurs en agronomie) ainsi que les marges bénéficiaires incitatives octroyées aux agriculteurs constituent les principaux facteurs susceptibles d'expliquer le résultat positif réalisé, a-t-il observé. La tendance à la hausse concerne également la

superficie plantée qui de 495 ha la saison dernière est passée à 1 200 ha cette saison, a fait remarquer le même responsable, signalant que la production transformée a été de 670 656 qx soit l'équivalent en superficie de 691 ha (58%) de la superficie totale. Les communes de la wilaya où la tomate industrielle est le plus plantée sont Khemis Miliana, Belaâs, Tiberkanine, Mekhatria, Ben Allel, Zeddine, Oued Djemaâ, Bourached et El Amra, a-t-on précisé.

A.O.

Illizi/Commune de Bordj Omar Driss

Près de 160 logements en chantier

Une tranche de 158 logements publics locatifs (LPL) est en cours de réalisation dans la commune de Bordj Omar Driss (700 km au nord d'Illizi), a-t-on appris des responsables locaux de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce programme, dont 123 LPL en ont été affectés au chef-lieu de la commune, enregistre des taux

d'avancement oscillant entre 30% et 60%. Faisant partie d'un programme global de près de 1 400 unités retenues pour les six communes de la wilaya au titre du dernier programme quinquennal de développement, cette tranche devra renforcer le parc immobilier de la wilaya et satisfaire la demande sur le logement dans cette collectivité, a indiqué

le directeur de l'OPGI, Kamel Djaâfarou. Une tranche de 35 logements est en cours de réalisation au niveau de la localité de TFT (Tin-Fouyé-Tabenkort), dont sept unités seront livrées prochainement, en plus de l'achèvement des travaux de 58 autres au niveau du quartier Tabek à Bordj Omar Driss. Le wali d'Illizi, Aïssa Boulehya, a lors de sa dernière

tournée d'inspection des projets en cours de réalisation, insisté sur le respect de la qualité des travaux et des délais de réalisation qui accusent un retard. Le chef de l'exécutif a en outre mis l'accent sur le raccordement de tous les projets aux voiries et réseaux divers (VRD) avant leur attribution des logements à leurs bénéficiaires.

N.O.

M'sila / Hammam Dhelaâ Apport supplémentaire de plus de 1 700 m³/j

LA COMMUNE de Hammam Dhelaâ dans la wilaya de M'sila a bénéficié récemment d'un apport supplémentaire en eau potable estimé à 1 729 m³/jour à la faveur de l'exploitation d'un nouveau forage, situé à proximité de cette localité, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce nouveau forage a permis d'augmenter la quantité d'eau mobilisée pour la population de la ville de Hammam Dhelaâ à 4 493 m³/j, a-t-on précisé. La quantité supplémentaire en eau constitue, selon les services de la wilaya, un apport visant «à atténuer un déficit en matière d'alimentation en eau potable (AEP) et satisfaire la demande en matière d'eau de 100 000 habitants». La réalisation de ce forage s'inscrit dans le cadre de la stratégie de renforcement des ressources d'eau. Les services de la wilaya ont également affirmé que la concrétisation du projet de transfert des eaux depuis le barrage de Koudiat Acerdounne, dans la wilaya de Bouira, vers la commune de Hammam Dhelaâ constitue «l'élément phare» dans cette stratégie visant l'amélioration de l'approvisionnement en AEP de plusieurs communes de la capitale du Hodna.

APS

El-Oued

Une trentaine de nouvelles structures pédagogiques réceptionnées

UNE TRENTAINE de nouvelles structures pédagogiques, susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation, ont été réceptionnées au titre de la nouvelle rentrée scolaire à travers la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'éducation. Il s'agit de l'ouverture au titre de cette rentrée de deux nouvelles écoles primaires, d'un collège d'enseignement moyen, de quinze cantines scolaires au niveau des écoles primaires, de trois demi-pensionnaires dans des CEM et sept autres dans le secondaire, en plus de deux salles de sports au niveau de lycées, a-t-on indiqué. Ces structures devront permettre d'atténuer la surcharge des classes, renforcer les établissements en installations de restauration, notamment en zones enclavées afin de mettre en œuvre la stratégie visant la généralisation de la restauration scolaire aux élèves, a souligné la même source. Le secteur de l'éducation a également été renforcé cette année par la réception d'opérations de réhabilitation ayant ciblé 44 établissements scolaires, dont 20 dans le primaire, 12 dans le moyen et autant d'autres dans le secondaire pour pallier les situations de dégradation des établissements.

R.R.

Tunisie

Le 10^e gouvernement entre en fonction, le débat s'annonce chaud

■ Le dixième gouvernement d'après la révolution entre en fonction, sous la conduite de Youssef Chahed, le septième à occuper le fauteuil de la Kasbah depuis le 14 janvier.

Par Amel D.

Après avoir obtenu la confiance de l'Assemblée hier dans la soirée, prêté serment ce mardi devant le chef de l'Etat,

Libye L'ONU n'envisage pas de déployer une force de maintien de la paix

L'ONU a déclaré qu'elle n'envisageait pas de déployer une force de maintien de la paix en Libye, précisant que le retour de la Manul, évoqué par l'émissaire Ghassan Salamé, allait intervenir avec un effectif renforcé pour assurer la sécurité du personnel onusien dans ce pays. Dans une note adressée aux correspondants, la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a démenti formellement des informations de presse attribuées au représentant spécial du secrétaire général, Ghassan Salamé, selon lesquelles l'ONU allait déployer une force de maintien de la paix en Libye. Le retour progressif de la Manul en Libye, évoqué à plusieurs reprises par M. Salamé, prévoit une augmentation de ses effectifs, y compris le personnel de sécurité chargé d'assurer la sécurité des locaux de l'ONU à Tripoli, a précisé la Manul. «La Manul est une mission politique et son mandat, tel qu'établi par le Conseil de sécurité de l'ONU, n'autorise pas la présence d'une force de maintien de la paix ou comme mentionné (par la presse) Casques bleus à opérer en Libye», a relevé la mission, réitérant «son plein engagement en faveur de la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Libye». Se référant à un entretien accordé par l'émissaire onusien au quotidien allemand «Die Welt», la presse internationale a rapporté vendredi qu'une mission militaire d'un peu moins de 250 soldats de l'ONU allait être déployée à Tripoli pour assurer la sécurité du personnel de la Manul. Le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric, a précisé vendredi qu'il s'agissait de «gardes» chargés de la sécurité du personnel civil de la mission. «Ce n'est pas un déploiement de Casques bleus», a-t-il déclaré lors de son point de presse quotidien. A l'image de la plupart des missions diplomatiques, la Manul avait quitté la Libye en 2014 face à la recrudescence des violences. Elle est basée depuis à Tunis, mais ses membres effectuent régulièrement des missions en Libye. **R.M.**

place cet après-midi à la passation de pouvoir, dans les départements touchés par le dernier remaniement ministériel. L'équipe de 43 membres (28 ministres et 15 secrétaires d'Etat) se réunira autour de son chef, Youssef Chahed, au palais de la Kasbah. Ce dernier fixera le cap de l'action gouvernementale, en montrant la voie à chacun, quant aux missions à accomplir et aux objectifs à atteindre, dans tel secteur, ou tel autre. Le jeune Premier ministre sera à la tête d'un gouvernement de combat, celui qui est amené, comme il le dit lui-même, à poursuivre la guerre contre le terrorisme, la corruption, le déséquilibre régional et de mener la bataille pour le développement. Le gouvernement qui ambitionne de tenir les rênes du pays jusqu'aux prochaines élections, se fixe un certain nombre d'objectifs à l'horizon de 2020 dont la maîtrise du déficit public en envisageant de le baisser à 3 % du PIB, la maîtrise de l'inflation, la stabilisation du taux d'endettement à 70 % du PIB, la compression de la masse salariale à 12,5 % du PIB, et la relance de la croissance en misant sur un taux de croissance de 5 %, lequel permettra la création d'emplois et une baisse du chômage de trois points. Ces objectifs ne peuvent être atteints que par la mise en route effective des grandes réformes, dont le suivi est confié à un ministre qui prend ses quartiers à la Kasbah. Tout le débat public s'articulera lors de cette rentrée politique qui s'annonce chaude, autour des réformes structurelles devant toucher principalement la fonction publique, les caisses sociales, la gouvernance des entreprises, et le système de



compensation. Il y aura tout d'abord, un dialogue entre le gouvernement d'un côté, et les partis et organisations, signataires de l'accord de Carthage de l'autre, devant déboucher sur un consensus sur le calendrier et la teneur de ces réformes, et les formules à adopter pour les traduire dans les faits. Et là, les choses ne sont pas acquises d'avance. Autant la coalition au pouvoir composée majoritairement de partis de droite, aux orientations économiques libérales, pourrait facilement parvenir à des compromis et des

convergences sur le processus réformateur à engager, autant l'affrontement risque d'être violent entre le gouvernement et l'UGTT sur les différentes réformes à mettre en route, notamment celle des entreprises publiques. L'influente organisation syndicale oppose une fin de non-recevoir à tout désengagement de l'Etat et à toute cession de ces entités plongées dans un déficit abyssal. Le gouvernement estime qu'il n'est plus en mesure d'injecter de l'argent, à fonds perdus, dans ces entreprises, et envisagerait, une ouverture pro-

gressive de leur capital. Ce débat interne sera suivi avec vigilance de l'extérieur, notamment de la part des bailleurs de fonds, en prime le FMI, qui serait, selon certaines analyses, en train d'appliquer son fameux plan d'ajustement structurel, à travers ces réformes imposées à la Tunisie, et dont est tributaire la poursuite de son programme de soutien technique et financier. L'issue de tout ce processus reste incertaine, entretemps, la crise économique et financière a de beaux jours devant elle, notamment dans la perspective de la prochaine année 2018 que toutes les voix s'accordent à qualifier d'extrêmement difficile.

Arrestation de huit individus pour terrorisme

Huit individus, actifs dans les gouvernorats de Jendouba, Kasserine et Sidi Bouzid ont été arrêtés pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur. Dans un communiqué, le département a précisé que «les individus en question entretiennent des liens avec des terroristes retranchés à Sidi Bouzid et sur les hauteurs du Kef et de Kasserine». «Suite à une perquisition effectuée par la brigade de recherches et d'investigations de la Garde nationale d'El-Aouina, trois véhicules affectés au transport des terroristes ont été saisis», selon le même communiqué. Le ministère public a ordonné de placer les suspects en garde à vue et de transférer le dossier au pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme, selon la même source.

A. D./agences

Sahara occidental

L'Unicef a mis en place une stratégie pour soutenir l'éducation et l'enseignement

Le représentant du Fonds de l'Onu pour l'enfance (Unicef- Algérie), Marc Lucet, a fait état dans le camp de Smara des réfugiés sahraouis, d'une stratégie de l'Unicef pour soutenir l'éducation et l'enseignement dans les camps de réfugiés sahraouis, en coordination avec les différents partenaires et donateurs. Cette stratégie, lancée au début de 2017 et s'étalant sur une période de quatre années, cible la restauration des établissements éducatifs et le renforcement du système éducatif et d'enseignement des enfants dans les camps de réfugiés, a indiqué M. Lucet à l'APS, lors d'une cérémonie symbolique de remise de fournitures scolaires à des élèves de l'école primaire M'barek Hebila. Conduisant une délégation regroupant différentes organisations onusiennes, le représentant de l'Unicef-Algérie a précisé que cette stratégie comprend notamment la reconstruction de plusieurs établis-

sements éducatifs recensés par l'Unicef en coordination avec les autorités sahraouis, après les intempéries ayant affecté la région en 2015. Il sera procédé aussi, à travers ce programme, à la formation continue des cadres du secteur de l'éducation et des enseignants, au nombre de plus de 1 700, dont plus de 80% de femmes bénévoles, en plus de la prise en charge de la réalisation et de la maintenance des sanitaires des différentes structures éducatives, a ajouté le même responsable. Le représentant de l'Unicef a, en outre, salué le rôle important assumé par l'ensemble des instances et organisations onusiennes et des associations humanitaires afin de financer et soutenir les différents projets destinés aux réfugiés sahraouis, dans tous les domaines, ainsi que l'appui constant apporté par la direction générale de la protection sociale relevant de l'Union européenne qui consacre annuelle-

ment neuf millions de dollars, ainsi que du gouvernement italien qui a accordé cette année une enveloppe de 500 000 euros. De quoi, a-t-il précisé, restaurer cinq écoles et réaliser des sanitaires pour onze structures éducatives, en plus de renforcer le système informatique du secteur de l'éducation et poursuivre la formation des enseignants. Pour sa part, Salima Souakri, Ambassadrice de Bonne volonté de l'Unicef, a lancé un appel aux organisations et associations actives dans le champ humanitaire à «intensifier leurs aides aux enfants dans les camps de réfugiés sahraouis, qui vivent dans des conditions très difficiles, afin de leur permettre de jouir de leur droit à l'enseignement au même titre que les autres enfants du monde». Elle a également interpellé la communauté internationale pour assurer à ces enfants leur droit de vivre dans des conditions décentes. **Samir T./APS**

Salon de Francfort 2017

Renault présente le concept SYMBIOZ, la vision futuriste du Losange



Page animée par Ali Zidane

Révéle en première mondiale au Salon automobile international de Francfort 2017, le concept SYMBIOZ représente la vision de Renault de l'automobile et de sa place dans la société à l'horizon 2030. Une voiture électrique, autonome et connectée, intégrée au cœur de l'écosystème dans lequel évolue l'Homme. Par sa place dans cet écosystème, ses fonctions, ses technologies et son design, ce concept propose une toute nouvelle expérience de vie à bord et

explore activement le futur de la mobilité.

«La façon dont nous utilisons nos véhicules est en train d'évoluer. L'automobile représente bien plus qu'un outil pour se déplacer d'un point A à un point B. Concentrée de technologies, elle devient interactive et propose un espace personnalisé qui connecte les passagers aux autres véhicules, aux personnes et aux objets qui les entourent. A l'horizon 2030, nous imaginons de nouveaux scénarios avec une plus grande efficacité dans la gestion de l'énergie, de la connectivité et des exemples de conduite autonome qui feront progresser notre manière de vivre et de nous déplacer», a souligné Thierry Bolloré, directeur délégué à la Compétitivité de Renault. Egalement révéle en première mondiale au Salon automobile international de Francfort 2017, Nouvelle Mégane R.S. et son 4CONTROL,

unique sur ce segment, offre quant à elle une expérience unique en matière de sportivité et de plaisir de conduite. Nouvelle Mégane R.S. est ainsi dotée d'une impressionnante maniabilité dans les virages serrés et d'une grande stabilité dans les courbes à haute vitesse.

«Nouvelle Renault MÉGANE R.S. porte haut les valeurs de Renault Sport : agilité, efficacité et plaisir de conduite. Avec ce nouveau modèle, nous avons voulu repousser les limites de l'expérience R.S. Grâce à notre savoir-faire issu de la compétition, nous apportons une offre exclusive en termes de tenue de route sur le marché des berlines de haute performance», expliquera Patrice Ratti, directeur général de Renault Sport Cars. De la mobilité du futur au plaisir brut, Renault porte une vision de l'automobile au service de l'homme, pour une vie toujours plus facile.

BMW Concept X7 iPerformance

La nouvelle référence

La marque à l'hélice, BMW présente au Salon de l'automobile de Francfort son dernier né, l'imposant SUV la BMW Concept X7 iPerformance. La BMW Concept X7 iPerformance impose de nouvelles références dans tous les domaines. Les occupants sont accueillis par un éclairage d'ambiance qui les accompagne ensuite tout au long du trajet avec des effets interactifs. Les généreuses surfaces vitrées, combinées à l'imposant toit translucide panoramique s'étendant du pare-brise à la lunette arrière, créent un sentiment d'espace incomparable se distinguant par son caractère d'exclusivité et d'ouverture. Un espace conçu pour vous : découvrez, grâce à la BMW Concept X7 iPerformance, un luxe et une élégance d'une nouvelle dimension. L'habitacle, synonyme de perfection artisanale, offre à tous les occupants un confort optimal et un espace incomparable. L'association d'un design moderne et limpide, de matériaux de qualité supérieure et de luxe raffiné crée une atmosphère tout imprégnée de majesté et de noblesse. La BMW Concept X7 iPerformance porte un regard visionnaire sur l'avenir et impose



de nouvelles références en termes de connectivité et de services numériques. Une interface utilisateur novatrice permet aux passagers de communiquer entre eux et avec le monde extérieur par l'intermédiaire d'écrans individuels. Une fonctionnalité exceptionnelle : le transfert des messages est visualisé par des bandes lumineuses interactives qui se déplacent de l'arrière vers l'avant de l'habitacle, le long des portières.

Salon de Francfort 2017

Volkswagen présente le SUV électrique et autonome I.D. Crozz phase II



Volkswagen dévoile sur le Salon de Francfort 2017 son concept I.D. Crozz II, cinq mois après la présentation à Shanghai de l'I.D. Crozz premier du nom. Outre sa teinte rouge, cette évolution apporte un design affiné, et des technologies supplémentaires. Comme l'ensemble des modèles de la famille «I.D.», ce SUV à la ligne de toit fuyante est électrique. Il se veut dynamique, mais reste imposant et bien campé sur des jantes de 21 au design retravaillé. Avec 4,63 mètres de long, il devrait arriver sur le marché dans sa version de série en 2020 et se positionnera dans la gamme en face du Tiguan Allspace, la version rallongée du crossover compact de la gamme. Les projecteurs indiquent

de façon plus précise, ce à quoi ressemblera le modèle de série. Ils sont dorénavant constitués de facettes à LED pour remplacer la forme plus classique des précédentes lamelles utilisées. Elles permettent de créer des effets lumineux comme pour saluer son conducteur lorsqu'il s'apprête à monter à bord. La baguette lumineuse qui lie les deux phares s'élargit. L'activation du mode de conduite autonome «I.D. Pilot», déjà présente sur le premier I.D. Crozz, peut maintenant se faire par ordre oral. Le logo Volkswagen sur le moyeu du volant est un bouton qui sert cette même fonction. Le volant se rétracte alors dans la planche de bord, et quatre scanners laser se déploient aux quatre coins du toit. Pour sélectionner le sens de marche et le mode Parking, des touches capacitives prennent place sur ce même volant. Hormis ces quelques améliorations, l'I.D. Crozz 2.0 accueille toujours 4 passagers et offre un volume de chargement de 515 litres. L'écran tactile de 10,2 conserve sa place au milieu de la planche de bord pour les fonctions multimédia. L'écran de 5,8 derrière le volant est dédié au combiné d'instruments.

L'I.D. Crozz II repose sur la plateforme «all-electric architecture» commune aux concepts électriques. Il intègre des batteries de 83 kWh (même capacité que la V1) placées au niveau du plancher. Comme son aîné, le SUV 2.0 embarque deux moteurs électriques, disposés sur chaque essieu. La puissance combinée reste de 306 ch et l'autonomie culmine toujours à 500 kilomètres.

Trophées de l'Automobile magazine Peugeot 3008 de nouveau primé



LORS de la remise des 38^{es} trophées de l'Automobile magazine, le nouveau SUV PEUGEOT 3008 a reçu le prix de l'innovation à bord. Son design intérieur, son ergonomie et sa technologie ont séduit le jury composé de lecteurs et de membres de la rédaction. La dernière génération du PEUGEOT i-Cockpit contribue au succès international de la nouvelle PEUGEOT 3008. Avec ce trophée, le nouveau SUV PEUGEOT 3008 totalise 30 prix, dont le prestigieux «Car of The Year 2017». Cette nouvelle distinction confirme un succès d'estime qui s'ajoute à une incroyable dynamique commerciale. Près de 250 000 nouvelles PEUGEOT 3008 ont été commandées dans le monde depuis son lancement mi-octobre 2016. En France, elle est désormais le 3^e véhicule le plus vendu à particuliers avec 3,4% de parts de marché. Le spectaculaire PEUGEOT i-Cockpit a séduit le jury. Il amplifie l'expérience de conduite grâce au volant compact à double méplat, à l'afficheur digi-

tal «tête haute» de 12,3" et à l'écran central capacitif souligné de touches piano ergonomiques. Les nombreux équipements high-tech, les aides à la conduite et la connectivité permanente de la nouvelle PEUGEOT 3008 ont également convaincu le jury.

«Nous sommes très fiers de recevoir ce trophée pour la nouvelle PEUGEOT 3008. Il récompense le nouveau PEUGEOT i-Cockpit, qui renouvelle l'expérience à bord. Également disponible sur le nouveau SUV PEUGEOT 5008, il réinvente le poste de conduite et contribue à la montée en gamme de la marque.

Il continuera d'évoluer pour signer les futures ambiances intérieures PEUGEOT», a déclaré Vincent Hericé, chef de produit PEUGEOT 3008 et 5008. Les trophées de l'Automobile magazine sont décernés depuis 38 ans. Cette année, le jury composé de membres de la rédaction et des lecteurs, a élu un gagnant parmi trois finalistes dans huit catégories.



Corée du Nord

Pyongyang promet d'accélérer ses programmes militaires

■ La Corée du Nord a promis hier de donner un coup d'accélérateur à ses programmes militaires interdits, en réponse aux sanctions «maléfiques» imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU après son sixième essai nucléaire, le plus puissant à ce jour.

Par Rosa F.

Le site spécialisé 38 North de l'Université Johns-Hopkins de Washington a annoncé qu'il révisait à la hausse sa précédente estimation de la puissance de l'engin testé le 3 septembre, une bombe H suffisamment petite pour être montée sur un missile selon les dires de Pyongyang. D'après les experts de 38 North, l'énergie dégagée était d'environ 250 kilotonnes, soit 16 fois la puissance de la bombe qui a rasé Hiroshima en 1945. L'essai nucléaire, qui a provoqué un déluge de condamnations, succédait aux tirs par Pyongyang de deux missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) ayant semblé mettre à sa

portée une bonne partie du continent américain. Le Conseil de sécurité a infligé à l'unanimité lundi à la Corée du Nord une huitième volée de sanctions pour tenter de la convaincre de renoncer à ses programmes balistique et nucléaire interdits. Le texte prévoit notamment un embargo sur les exportations de gaz vers la Corée du Nord, une limitation des exportations de pétrole et de produits raffinés ainsi que l'interdiction des exportations nord-coréennes de textile. Ce n'est, a prévenu le président américain Donald Trump, que le prélude à des mesures plus fortes. Pour s'assurer du soutien de la Russie et de la Chine, Washington a dû revoir à la baisse ses prétentions et limiter les sanctions prévues. Le nouveau texte a

été adopté à peine plus d'un mois après un précédent train de mesures visant à priver Pyongyang d'un tiers de ses recettes d'exportation, soit un milliard de dollars annuels. Le ministère nord-coréen des Affaires étrangères a condamné les sanctions «dans les termes les plus forts», estimant qu'il s'agissait d'un «blocus économique à part entière» imposé à l'instigation de Washington et visant à «étouffer» le peuple et le gouvernement nord-coréens. Il s'agit d'une résolution «illégal et maléfique pilotée par les Etats-Unis», a dit le ministère dans un communiqué publié par l'agence officielle KCNA. «La RPDC (République populaire et démocratique de Corée, nom officiel du régime) redoublera d'efforts pour augmenter sa force afin de protéger la souveraineté du pays et son droit à l'existence». A Séoul, le ministère de l'Unification a toutefois estimé qu'il s'agissait d'une réaction à minima du Nord, «sa réponse la plus modérée à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU». Après le dernier essai nucléaire nord-coréen, Séoul avait mené son premier exercice à munitions réelles utilisant des missiles Taurus à longue portée. Ces engins air/sol de fabrication allemande sont capables de frappes de précision sur des cibles nord-coréennes même lorsqu'ils sont tirés du centre de la Corée du Sud, d'après le ministère sud-coréen de la Défense. Washington et ses alliés expliquent que le durcissement des



Ph. A. D. R.

sanctions contraindra Pyongyang à revenir à la table des négociations mais les spécialistes sont sceptiques. Les dernières sanctions sont «juste un autre tout petit pas, pas quelque chose d'énorme», a déclaré M. Trump. «Ces sanctions ne sont rien par rapport à ce qui devra se passer in fine», a-t-il ajouté, sans autre précision.

Le Nord justifie ses programmes balistique et nucléaire par la nécessité de se protéger des forces américaines «hostiles». Depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-Un en décembre 2011, Pyongyang a fait des progrès remarquables sans que les précédentes sanctions de l'ONU n'entravent ses ambitions, relèvent les experts. La Commission sud-coréenne pour la sécurité nucléaire a annoncé hier qu'elle avait collecté une petite quantité de xénon-133 – un isotope radioactif du gaz qui ne se produit pas naturellement – «lié au dernier essai

nucléaire». Mais, dans un communiqué, la Commission s'est dite incapable de «confirmer le type de test effectué par le Nord». Initialement, Washington souhaitait imposer à Pyongyang un embargo total sur ses importations de pétrole et geler les avoirs de son dirigeant. La nouvelle résolution prévoit de limiter les livraisons de brut à la Corée du Nord à ce qu'elles ont été ces 12 derniers mois. Selon la délégation américaine aux Nations unies, le Nord importe chaque année aux alentours de 8,5 millions de barils de brut et de produits pétroliers tandis que ses exportations textiles lui rapportent environ 760 millions de dollars par an. Le texte interdit la délivrance de nouveaux permis de travail aux quelque 93 000 Nord-Coréens qui travaillent à l'étranger et constituent une importante source de revenus pour le régime.



Points chauds

Présidence

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que du côté de la droite française les membres du parti Les Républicains se préparent dans quelques mois à voter pour leur nouveau président, du côté de la gauche les choses ne s'arrangent pas pour le Parti socialiste qui peine à trouver un dirigeant pour le sortir du marasme. Le parti à la rose organisera en février prochain un grand congrès afin de se doter d'un nouveau chef qui tournera définitivement la page Cambadélis et viendra remplacer la direction collégiale pléthorique composée de 28 membres, qui gère à l'heure actuelle, les affaires courantes. Certaines personnalités, plus que d'autres, semblent plus à même de rassembler. Par leur grande connaissance du terrain d'abord, mais aussi simplement parce qu'elles sont connues et donc visibles, des électeurs de gauche. Parmi elle, Stéphane Le Foll ancien ministre de l'Agriculture durant l'entière du quinquennat de François Hollande. Fidèle depuis toujours de l'ancien président socialiste, le député de la Sarthe réunira une fois par semaine plusieurs «hollandais» pour commencer à redéfinir un corpus idéologique et prévoit d'être bien plus audible sur les bancs de l'Assemblée après la rentrée. Celui qui fut le directeur de cabinet de Hollande pendant plus de dix ans rue de Solferino indique d'ores et déjà la marche à suivre pour que le PS survive : «À l'issue du congrès, le parti devra avoir clarifié sa ligne et retrouvé une cohérence politique. [...] Les doubles appartenances doivent être absolument interdites, par exemple avec le "M1717" de Benoît Hamon. Au plan doctrinal, notre ligne serait l'Europe, l'écologie et la justice sociale. Ceux qui remettraient en cause l'enjeu européen et qui seraient sur la ligne de Mélenchon n'auront plus de place au PS». Et si Le Foll fait partie des figures les plus médiatisées, d'autres plus discrètes mais toujours présentes sont aujourd'hui bien décidées à se faire connaître à leur tour. C'est le cas d'Emmanuel Maurel, figure de l'aile gauche depuis une dizaine d'années, l'eurodéputé, soutien d'Arnaud Montebourg durant la primaire de la gauche, affiche son ambition. «J'étais candidat contre Harlem Désir en 2012, j'ai toujours considéré que c'était une mission essentielle que de diriger le Parti socialiste. Je n'ai pas changé d'avis là-dessus», confiait-il aux universités d'été de La France insoumise. Animateur du courant Maintenant la gauche, Maurel souhaite un grand débat sur le bilan du quinquennat Hollande et un Parti socialiste «clair dans son opposition à Emmanuel Macron». À terme, il préconise l'union des gauches, et en particulier une alliance avec La France insoumise, pour «un rassemblement le plus large possible des forces progressistes». Beaucoup d'autres sont décidés à tenter leur chance en février prochain pour ravir la présidence du PS, mais combien seraient capables de redresser ce parti moribond depuis des années déjà. Car il ne suffit pas de gagner, il faudra surtout convaincre les Français de l'intérêt du PS, alors que même les électeurs de gauche s'en sont détournés ces dernières années. F. M.

Yémen

La Croix-Rouge envisage 850 000 cas de choléra fin 2017

L'épidémie de choléra qui sévit au Yémen pourrait toucher quel que 850 000 personnes d'ici la fin de l'année, a averti hier la Croix-Rouge à Genève. L'épidémie a «déjà atteint des proportions gigantesques», a déclaré Robert Mardini, du CICR (Comité international de la Croix-Rouge), où il est en charge du Proche-Orient et du Moyen-Orient. L'effondrement des infrastructures du Yémen après plus de deux ans de guerre civile entre le gouvernement soutenu par l'Arabie saoudite et les rebelles qui contrôlent la capitale Sanaa, a abouti à la plus importante épidémie de choléra au monde. La propagation de la maladie a ralenti ces derniers mois, mais elle n'est pas encore sous contrôle. «En juillet, nous avons dit qu'il devrait y avoir 600 000 cas d'ici la fin de l'année, à présent nous avons déjà 647 000 cas suspects», a déclara-

ré M. Mardini à l'AFP. «Nous envisageons à présent le pire des scénarios, soit 850 000 cas d'ici la fin de l'année», a-t-il dit soulignant que l'épidémie n'était «pas sous contrôle». En début de semaine, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a indiqué que 2 065 personnes étaient décédées des suites du choléra. «Le rythme a un peu ralenti, mais la semaine dernière, il a à nouveau augmenté», a déclaré M. Mardini, soulignant qu'il y a 4 700 cas suspects déclarés chaque jour. «Il s'agit de la pire crise de santé pour une maladie évitable dans l'histoire récente», a déclaré M. Mardini, lors d'une conférence en marge du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui se tient actuellement à Genève. L'OMS a indiqué que la maladie s'était propagée rapidement en raison de la détérioration des conditions d'hygiène et sanitaires, avec des millions de

personnes qui n'ont plus accès à l'eau potable dans le pays. Moins de la moitié des équipements de santé sont en état de fonctionnement, beaucoup de personnels n'ont pas été payés depuis près d'un an, et moins de 30% des médicaments nécessaires sont livrés, selon M. Mardini. Plus de 8 400 personnes, y compris des civils, ont perdu la vie durant la guerre civile au Yémen, selon des estimations de l'ONU. Cette guerre qui ravage le Yémen a provoqué la pire crise humanitaire de la planète, selon l'ONU. Le conflit oppose des rebelles, soutenus par l'Iran, qui contrôlent la capitale Sanaa et le nord du Yémen, aux forces gouvernementales regroupées dans le sud et appuyées par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite. Plusieurs régions de ce pays pauvre sont en outre au bord de la famine.



Photos d'art

L'Algérie d'aujourd'hui exposée aux Français

■ L'exposition photographique *Ikbal/Arrivées*, pour une nouvelle photographie algérienne, qui raconte la vie de l'Algérie d'aujourd'hui et le quotidien de sa population dans ses multiples facettes, a été inaugurée mardi soir à la Cité internationale des arts de Paris, en présence d'une foule nombreuse.

Par Adéla S.

Une exposition très riche en expressions, présentée déjà au Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA) du 13 mai au 13 juillet 2017, durera jusqu'au 4 novembre prochain. Fruit d'une co-production avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et l'Institut français d'Algérie, et en partenariat avec la Cité internationale des arts, elle s'inscrit dans le cadre de l'accord d'amitié et de coopération signé entre la Ville de Paris et la wilaya d'Alger en 2003 et renouvelé en 2016.

Ikbal/Arrivées, pour une nouvelle photographie algérienne, propose aux visiteurs un véritable panorama de la jeune création photographique algérienne en dirigeant les projecteurs sur les nouveaux talents pleins d'énergie et d'ambition. Au total, 400 photos, dont la majorité est en noir et blanc, sont exposées pour raconter la vie des Algériens, citadins ou ruraux,



chez eux ou à l'extérieur, dans leurs quartiers ou dans les stades. Plusieurs facettes de la vie au quotidien sont présentées crument aux visiteurs qui sont venus très nombreux découvrir une Algérie qu'ils n'ont pas l'habitude de voir. En rupture avec la

traditionnelle classification des genres, ces images bouleversent la distance qui sépare le photographe et son sujet. Ici, la présence humaine, les corps en action ou les traces laissées par leur passage sont des fils conducteurs qui pourraient relier

chaque série, explique un document présentant cette exposition qui trouve son origine dans l'atelier de formation encadré par Bruno Boudjelal, un Français d'origine algérienne, en 2015 à la Villa Abdellatif à Alger. Nés en Algérie, les vingt photographes qui participent à cette exposition sont âgés entre 20 et 30 ans et racontent, à travers leurs œuvres iconographiques des sujets divers touchant l'actualité en immortalisant la vie autour de la ville, du monde rural et des problèmes sociaux. C'est comme ce Mostaganémois, Ahmed Badreddine Debba, qui présente l'histoire de l'homme à la djellaba, connue dans légion, à travers laquelle il a voulu rendre hommage à cet homme, traité de fou et chassé par les habitants. «Le sujet que j'aborde ne se boucle pas, il continuera à s'enrichir de la légende de l'homme à la djellaba partout en Algérie», a-t-il dit, annonçant qu'il va se mettre à la rédaction de cette histoire.

Le photographe constantinois Ramzy Bensaadi présente les

célébrations rurales en Algérie, fruit d'un travail de trois ans au cours desquels il s'est rendu dans une quinzaine de villages pour vivre ces événements et les immortaliser.

L'auteur a constaté que certaines des fêtes ont perdu de leur authenticité, en raison du développement et de la croissance démographique.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger (Alger-Centre)
Jeudi 14 septembre à 19h30 :

Concert de chanson française, avec François Morel et Antoine Sahler. Réservation à l'adresse suivante : chanson-francaiselavie2017.alger@if-algerie.com

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 15 septembre : Exposition de peinture de l'artiste peintre Mourad Tiaicht.

Galerie Ezzou'art d'Alger

Jusqu'au 21 septembre : Exposition de peintures de l'artiste Thanina-Lila Aziri

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)

Jusqu'au 14 septembre : Exposition collective d'artisanat.

Galerie d'art Vivarium à Alger

Du 23 septembre au 20 octobre :

La macro nature s'expose à travers les clichés de la photographe Chafia Loudjici

Salle Ibn Khaldoun et l'école de musique de Kouba

Jusqu'au 23 septembre : Grâce à la quatorzième édition de «Layali El Andalous», une pléiade d'artistes animeront des spectacles andalous

École de Musique de Kouba

15 septembre à 19h00 : Jihane Houari avec l'association El Djanadia.

16 septembre à 16h00 : M'hamed Yacine avec l'association El Djazira.

22 septembre à 16h00 : Hiba Zahri avec l'association Kortoba.

Salle Ibn Khaldoun

23 septembre à 19h00 : L'artiste Hamidou, accompagné par l'association Mezghana anime la soirée de clôture de la quatorzième édition de «Layali El Andalous».

Opéra Boualem-Bessaih d'Alger

Vendredi 15 septembre : La musique algérienne et grecque fusionneront grâce à un duo baptisé «Agora» entre Lamia Ait Amara et Helena

Vasilidi.

Théâtre régional de Mascara

«Bahloul wal afrit», une nouvelle production pour enfants

Le théâtre régional de Mascara s'est lancé, mardi, dans la production d'une nouvelle pièce théâtrale destinée aux enfants, intitulée «Bahloul wal afrit». Un casting a été organisé mardi pour sélectionner trois comédiens pour prendre part à cette pièce dont le texte est écrit

par l'artiste Ahmed Khoussa. La mise en scène est confiée à Kada Chalabi et le décor à Noureddine Baatouche avec l'assistance de Ouis Mustapha, a-t-on indiqué.

Cette œuvre comico-tragique retrace l'histoire d'un père avec son fils et traite de l'ambivalence

entre membres issus d'une même société ayant grandi dans un même environnement et de l'impact de l'évolution sociale sur eux. Selon la chef de département information et communication du TR de Mascara, Fatima Beldjalalat, cette pièce sera présentée en avant-première à la

mi-octobre prochain, avant d'effectuer une tournée à travers plusieurs wilayas du pays durant les vacances scolaires d'hiver.

Cette nouvelle œuvre est la 26^e production du TRM depuis sa création il y a sept ans, dont 19 pièces pour adultes et 7 pour enfants.

L. B.

Mostra de Venise

«Les Bienheureux» de Sofia Djama primé

Le long métrage de fiction «Les Bienheureux», de la réalisatrice algérienne Sofia Djama, a reçu le «Prix de la meilleure actrice» au 74^e Festival international du film de Venise (Italie) qui a pris fin dimanche, a rapporté la presse locale. En lice dans «Orizzonti», une des sections compétitives de Mostra de Venise, l'actrice Lina Khoudri a été distinguée pour son rôle dans cette coproduction algéro-belge sortie en 2017,

mettant en scènes le vécu des Algériens, affectés par les violences de la «décennie noire» des années 1990. Le «Lion d'Or», la plus haute distinction de cette manifestation, est revenu au film «The Shape of Water» du réalisateur mexicain Guillermo Del Toro alors que le comédien palestinien Kamel El Bacha s'est vu attribuer le «Prix du meilleur acteur» pour son rôle dans le film «L'insulte» du Libanais Ziyad Douiri. Native d'Oran en

1979, Sofia Djama a réalisé plusieurs courts métrages dont «Mollement samedi matin» (2012), un film plusieurs primé dans des festivals à travers le monde. Fondé en 1932, la Mostra de Venise est considérée comme un des plus anciens festivals du 7^e art dans le monde, mettant en compétition chaque année de grandes œuvres de réalisateurs de renommée internationale.

M. K.

Thor Ragnarok

Le réalisateur s'est glissé dans la peau de Hulk

Taika Waititi, le réalisateur de «Thor : Ragnarok», en salles fin octobre, vient de révéler qu'il jouait pas moins de trois rôles dans le long métrage, se glissant notamment dans la peau... de Hulk. Taika Waititi s'est fait plaisir ! Dans un entretien accordé au site Nerdist, le réalisateur de «Thor : Ragnarok» révèle en effet qu'il s'est attribué pas moins de trois rôles en motion capture dans le long métrage en salles le 25 octobre prochain. Thor, Hulk, Loki... annoncent la couleur sur les affiches-personnages de

Ragnarok «Je suis dans le film. Je joue dans tous mes films. Je ne peux pas m'en empêcher», déclare le cinéaste néo-zélandais de

42 ans. «Je me faufile s'il y a de la place. Dans Thor : Ragnarok, je joue l'un des personnages de Planet Hulk : Korg, un Kronan en

Outre le fait de se glisser dans la peau de cette créature de pierre, Taika Waititi a déclaré avoir joué deux autres personnages dans «Thor : Ragnarok». Celui du démon de feu Surtur et celui de... Hulk ! Une fois que Mark Ruffalo a bouclé ses scènes en Australie, le cinéaste a en effet «incarné» à plusieurs fois le super-héros vert en motion capture. Avant ce triple rôle dans «Thor : Ragnarok», Taika Waititi s'était notamment dirigé dans le long métrage «Vampires» en toute intimité. R. I.

Salle Ibn Zeydoun

Spectacle de musique indienne le 17 septembre à Alger

UN SPECTACLE de musique et de danse indiennes se tiendra le 17 septembre prochain à Alger, à l'initiative de l'ambassade d'Inde en Algérie. C'est afin de commémorer le 70^e anniversaire de l'Indépendance de l'Inde, que la troupe Odissi, sous la direction de Radhika Samson, se produira pour la première fois en Algérie. La salle Ibn Zeydoun (Office Riad El Feth) accueillera l'événement, le 17 septembre à 18h. Notez que l'entrée est libre et gratuite. R. C.



Coup-franc direct

Un exemple de droiture

Par Mahfoud M.

Les joueurs du Chabab de Belouizdad ont donné un véritable exemple de droiture et de sérieux en se donnant à fond sur le terrain bien qu'ils ne sont pas payés. En effet, les gars de Laåkiba sont en crise puisqu'ils n'ont rien touché depuis longtemps. Se comportant comme de vrais professionnels, ils ont décidé de laisser leurs soucis dans le vestiaire et ne penser qu'à la manière de remporter les matchs, sachant que le reste viendra avec le temps. Ayant des contrats en bonne et due forme, ils savent qu'ils seront tôt au tard payés et se donnent à fond sur le terrain pour faire plaisir à leurs supporters. C'est cela le vrai professionnalisme qui manque à notre football, puisque la majorité des joueurs oublient leur vraie mission et se comportent en véritables chasseurs de prime qui ne courent que derrière l'argent et ne cherchent pas à faire leur boulot sur les terrains. Certes, il est du droit de tout joueur d'attendre une contrepartie car tout travail mérite salaire, mais cela ne devrait pas être leur seul objectif car il y va de l'avenir du football algérien.

M. M.

RC Relizane

L'entraîneur Bouzidi pense partir



L'entraîneur du RC Relizane, Youcef Bouzidi, n'a pas écarté l'idée de rendre le tablier après le départ mitigé de son équipe en Ligue 2 de football, et ce, au cours d'une réunion d'urgence convoquée par le président du club, Mohamed Hamri, lundi soir, a-t-on appris de la direction de cette formation de l'Ouest du pays. Le RCR, qui misait énormément sur la plainte qu'il a déposée contre la Fédération algérienne de football auprès du tribunal arbitral sportif (TAS) de Lausanne (Suisse) pour retrouver l'élite mais en vain (le TAS a décliné sa non compétence pour traiter la plainte), est plongé dans la crise dès le début de la nouvelle saison. Un nul à domicile contre la JSM Béjaïa, en ouverture du championnat, et une défaite sur le terrain de l'ASO Chlef vendredi passé, ont

fait réagir le président Mohamed Hamri qui a convoqué ses joueurs et son entraîneur, Youcef Bouzidi, à une réunion d'urgence lundi soir. Le but de ce conclave était de «*crever l'abcès*», précise-t-on de même source, ajoutant que le coach relizanais, en poste depuis l'intersaison, en a profité pour brandir la menace de démissionner. «*Si c'est moi le problème, je suis prêt à partir. Néanmoins, il faudra savoir que nous travaillons dans des conditions très difficiles, qui ne rendent pas notre mission aisée*», s'est défendu l'ancien coach du NA Hussein-Dey, qui a dirigé quatre clubs la saison passée (NAHD, MO Béjaïa, ASO Chlef et RC Kouba). Pour leur part, les joueurs du RCR ont tenté de justifier leur départ raté par les «*problèmes financiers*» auxquels ils sont confrontés, demandant au président de régulariser dans les meilleurs délais les arriérés de leurs salaires. Relégué en Ligue 2 Mobilis en fin d'exercice dernier à cause notamment de trois points défalqués de son compte par la Ligue de football professionnel en raison du retard accusé dans le paiement d'anciens joueurs, le RCR espère retrouver l'élite dès la saison à venir, et ce, après l'échec de la procédure judiciaire enclenchée auprès du TAS de Lausanne.

Ligue I Mobilis (3^e journée)

Les Canaris à l'épreuve du PAC

La troisième journée de la Ligue I Mobilis se poursuit demain, après les deux matchs avancés joués lundi et mardi pour permettre à l'USMA et au MCA de se concentrer sur leurs matchs comptant pour la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération africaine.

Par Mahfoud M.

Ainsi, la JS Kabylie qui totalise quatre points reçoit le Paradou AC, dans un match à huis clos, avec l'ambition d'engranger trois autres points qui lui permettra de se rapprocher de son but qui est de jouer les premiers rôles cette saison. Les Canaris sont décidés à faire le nécessaire pour cette empoignade même si ce ne sera pas une partie de plaisir. En effet, il faut savoir que la formation du Paradou ne se laissera pas faire et se déplacera au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou en conquérant. De son côté, le CS Constantine fera tout pour l'emporter à domicile face à l'USM Bel-Abbès qui a du mal à démarrer sa saison. Les gars de l'antique Cirta n'ont pas d'autre choix que de l'emporter surtout qu'ils auront l'avantage d'évoluer at home. Mais ils doivent quand même faire très attention à cette équipe de l'USMBA qui ne se présentera pas en victime expiatoire et qui reste décidée à se reprendre et prendre au moins le point du nul. L'O Médéa qui était revenu avec un point précieux de son déplacement lors de la dernière journée, reçoit l'USM El Harrach qui se trouve dans une



Les Kabyles pour un deuxième succès

situation difficile après avoir été battue lors des deux premières rencontres. Les gars du Titerri sont décidés à faire le nécessaire et empocher les trois points, sachant que c'est dans leurs cordes. En effet, les Harrachis qui ne sont pas dans une situation confortable, auront du mal à tenir tête à la formation locale surtout qu'ils se trouvent dans une situation difficile. Enfin, le dernier match de ce vendredi opposera la JS Saoura, qui totalise quatre points, à l'USM Blida et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter, sauf exploit

des Blidéens qui après la défaite face à la JSK souhaitent maintenant se reprendre et sortir de cette situation difficile. Les poulaillers de Boudjaârane sont conscients du fait qu'ils doivent stopper l'hémorragie et qu'ils doivent, de ce fait, décrocher au moins le point du nul qui leur permettra de souffler.

M. M.

LE PROGRAMME :

Vendredi, 15 septembre 2017	
JSK-PAC	(17h00)
CSC-USMBA	(17h45)
OM-USMH	(17h00)
JSS-USMB	(20h00)

Ligue II Mobilis (3^e journée)

Mission délicate pour la JSMS et l'ASAM

Les deux leaders de la Ligue II Mobilis, l'AS Ain Mila et la JSM Skikda, auront la mission délicate et pas de tout repos en se rendant respectivement à Ain El Fekroun et Mascara. Comptabilisant tous deux six points, ces deux formations se doivent de confirmer leur bonne marche en réalisant une autre belle performance lors de cette 3^e journée. Pour l'ASAM, tout reste possible d'autant plus qu'il s'agit d'un derby et que le match reste ouvert. Toutefois, cela ne sera pas évident pour les gars de Rusikada qui devront doubler d'ingéniosité et surtout se montrer solides s'ils souhaitent revenir avec un résultat probant

de cette sortie de Mascara. En effet, les Skikdis savent qu'ils doivent se donner à fond pour tenter de revenir avec le meilleur résultat possible. De son côté, la JSM Béjaïa se rend à Alger pour croiser le fer avec le RC Kouba et ciblera les trois points pour rester dans le sillage des deux leaders, surtout qu'elle est à quatre points seulement. L'ASO Chlef qui ambitionne aussi de jouer l'accession, aura la tâche difficile en se rendant à Relizane, d'autant plus que cette dernière souhaite s'extirper de la zone de turbulence. Le CA Batna se déplace à Tlemcen pour tenter de revenir avec le meilleur résultat possible en tentant d'accrocher

la formation chère aux Ziannides à son tableau. Pour le reste des matchs, l'avantage devrait être pour les formations locales même si tout peut arriver dans un match de 90 minutes.

M. M.

LE PROGRAMME :

Vendredi 15 septembre 2017	
à 17h :	
CRBAF-ASAM	
CABBA-MCS	
ABS-ASMO	
MCEE-MOB	
RCK-JSMB	
GCM-JSMS	
RCR-ASO	
WAT-CAB	

Sanction de la LFP

Un match à huis clos pour la JSK

La JS Kabylie a écopé d'un match huis clos et 200 000 DA d'amende pour «*conduite incorrecte*» lors de sa victoire (3-2) chez l'USM Blida, pour le compte de la deuxième journée du championnat de Ligue I Mobilis, a annoncé mardi la Ligue de football professionnel (LFP), ayant infligé également trois matchs de suspension fermes au défenseur de l'ES Sétif, Chemseddine Nessakh. Pour fêter le succès de leur équipe à Blida, les supporters de la JSK avaient utilisé plusieurs fumi-

gènes, avant de les jeter sur la main courante provoquant «*un arrêt momentané de la rencontre*», a détaillé la LFP dans un communiqué. S'agissant de la deuxième infraction du genre pour le club du Djurdjura, ce dernier a été sanctionné en tant que «*récidiviste*», d'où le huis clos plus une amende de 200 000 DA. Le prochain match de la JSK contre Paradou AC de la 3^e journée se déroulera au stade 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou sans la présence du public. De son côté, le défen-

seur de l'ES Sétif, Chemseddine Nessakh a écopé de trois matchs de suspension fermes, et d'une amende de 30 000 DA, suite au carton rouge dont il avait écopé lors du nul (1-1) obtenu par son équipe chez le MC Alger. Avant d'écopé de ce carton rouge, l'ancien Chélifien avait déjà écopé d'un carton jaune, et ce dernier «*est comptabilisé comme simple avertissement*», a précisé la LFP. En Ligue 2, le joueur du GC Mascara, Mohamed-Amine Hamiani, a écopé de deux matchs de

suspension ferme pour «*faute grave*», a expliqué la commission de discipline de la LFP, précisant s'être référée à l'article 53 pour prendre cette décision. Par ailleurs, cinq joueurs de différents clubs ont écopé d'un match de suspension ferme pour contestation de décision. Il s'agit de Salaheddine Khalifa (CRB Ain Fakroun), Hocine Benslimane (Amel Boussaâda), Amar Haddad (ASM Oran), Mohamed Réda Betrouni (RC Kouba) et Faouzi Rahal (MO Béjaïa).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

M'sila/Ouled Slimane

Saisie de 200 quintaux de blé tendre destinés à la contrebande

DEUX cents quintaux de blé tendre destinés à la contrebande ont été saisis courant de cette semaine par les services de Gendarmerie nationale dans la commune d'Ouled Slimane, dans la wilaya de M'sila, apprend-on mercredi auprès du service de communication de ce corps constitué. Lors d'un point de contrôle routier mobile, les éléments de la brigade de la Gendarmerie d'Ouled Slimane ont interpellé une personne qui transportait à bord d'un camion 200 quintaux de blé tendre détourné de sa destination initiale pour servir d'aliment de bétail, précise-t-on. La quantité saisie a été livrée à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la commune d'Ouled Sidi Brahim, sur ordre du procureur de la République, près du tribunal de Boussâada, indique-t-on. Pas moins de 12 000 quintaux de blé tendre ont été saisis ces deux dernières années à M'sila par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale et les services de la sûreté de wilaya dans plus de 100 affaires liées au trafic et détournement de produits soutenus par l'Etat, relèvent ces deux corps constitués dans leurs bilans.

Selon les enquêteurs, les contrebandiers vendent le quintal de blé tendre détourné pour constituer un aliment de bétail à 4 000 DA, alors qu'habituellement le quintal de la même céréale est cédé à 2 000 DA pour sa transformation en farine ou semoule.

May T.

Tipaza et Boumerdès

Seize casemates détruites par l'ANP

AU TOTAL seize casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites mardi à Tipaza et Boumerdès par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également détruit quatre bombes de confection artisanale, des outils de détonation et des moyens de liaison, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage à Tipaza, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 12 septembre 2017, douze casemates pour terroristes, quatre bombes de confection artisanale, des outils de détonation, des

moyens de liaison, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et d'autres objets. De même, un autre détachement a détruit quatre casemates à Boumerdès», précise la même source.

D'autre part, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a saisi, à Tamanrasset/6^e RM, «un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Oran et Tlemcen, «six narco-trafiquants et saisi 119,5 kilogrammes de kif traité et 750 comprimés psychotropes».

K. L.

Complexe gazier de Reggane

Lancement de la production avant fin 2017

LE COMPLEXE gazier de Reggane (Adrar) entamera sa phase d'exploitation commerciale avant la fin de l'année 2017, a-t-on appris mercredi auprès de responsables du groupe Sonatrach. Mené par le Groupement Reggane (RGN), ce complexe produira 8,244 millions de m³/jour et 148 barils/jour de condensat, selon les données présentées par les responsables du projet lors de la visite du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, à Adrar. En effet, les travaux de réalisation du Centre de traitement de gaz (CPF), confiés au groupe Petrofac, ont atteint actuellement 95,3%, et seront pratiquement achevés en décembre 2017, ce qui permettra d'effectuer les premières opérations d'exportation du gaz de ce complexe. Le contrat avec Petrofac comprend également la réalisation d'un réseau de collecte de gaz et une ligne d'expédition de gaz de vente d'une longueur de 74 km. Les réserves de ce site gazier, dont le périmètre englobe les gisements de Reggane Nord, Kahlouche, Kahlouche Sud, Sali, Tiouilline et Azrafil Sud-est, sont estimées à 88,6 milliards de m³ dont 55 milliards de m³ sont récupérables. Le plan de développement du site prévoit la production de 2,76 milliards de m³/an sur une période de 12 ans. Constitué en mars 2012, le groupement RGN est détenu par Sonatrach à hauteur de 40%, Repsol à 29,25%, RDE (19,5%) et Edison (11,25%). Le montant d'investissement et de développement est de 2,85 milliards de dollars, d'après les mêmes données.

L. O.

Le nombre de pauvres va augmenter en Algérie selon la Banque Mondiale



Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

Nouveau programme de 600 logements FNPOS

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié durant ce mois de septembre d'un quota supplémentaire de 600 logements du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), a-t-on appris mercredi de la directrice régionale de ce Fonds.

Par Assia Ch.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une cérémonie de remise de clés aux 24 bénéficiaires de logements FNPOS de la commune de Fréha (31 km à l'est de Tizi-Ouzou), Achour Lynda a indiqué que des sorties sur le terrain seront entamées dès la semaine prochaine pour le choix de terrains susceptibles d'accueillir les appartements de ce nouveau programme.

La wilaya de Tizi-Ouzou avait déjà bénéficié de l'inscription d'un programme de logements FNPOS totalisant 500 unités injectées à Fréha, Draâ Ben Khedda, Boghni et Tamda et dont 148 sont parachevées et livrées, 50 logements (à Boghni) seront réceptionnés en octobre prochain et 242 sont en cours de réalisation à Tamda et dont la livraison est prévue pour septembre 2018, a souligné cette même responsable.

Plus de 2,2 milliards de DA d'aides accordées par le FNPOS à des acquéreurs de logements

S'agissant des aides, d'un montant de 500 000 DA chacune, accordées aux acquéreurs de logements par ce Fonds, M^{me} Achour a indiqué qu'un montant global de près de 2,238 milliards de DA a été accordé par le FNPOS à des acquéreurs de logements dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Sur ces 2,238 milliards de DA, un montant de plus de 1,3 milliard de DA (représentant plus de 50% de l'enveloppe mobilisée) a été accordé à 2 620 bénéficiaires du programme de l'habitat rural, au titre des aides libres pour l'acquisition d'un logement. Dans ce même volet d'aides libres, une autre somme de plus de 739,6 millions de DA a été mobilisée pour 1 573 acquéreurs d'autres programmes (vente sur plan), a

détaillé M^{me} Achour. Le reste de la cagnotte qui représente 197,650 millions de DA a été mobilisé dans le cadre des aides liées aux logements FNPOS au titre de l'ancien programme de 500 unités, a-t-on précisé de même source. Lors de la cérémonie de remise des clés aux 24 bénéficiaires des logements FNPOS, à laquelle était présent le directeur général de ce Fonds, Yacine Tebbal, le wali Mohammed Bouderali a rappelé l'effort de l'Etat pour satisfaire la demande des populations en matière de logement, en proposant plusieurs formules afin de permettre à toutes les catégories sociales d'en bénéficier. S'agissant des autres segments de logement, le wali a relevé certaines contraintes liées notamment au foncier. Il a cité à ce titre l'exemple d'un programme de 822 logements prévus dans la commune de Fréha et qui a été délocalisé suite à l'opposition de citoyens à son implantation.

A. Ch./APS

Cinq personnes écrouées

Vol de batteries d'engins lourds à Kherrata

UN RÉSEAU spécialisé dans le vol de batteries de véhicules poids lourds composé de cinq personnes a été démantelé dernièrement à Kherrata dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les personnes impliquées dans ces méfaits ont été arrêtées suite à une enquête enclenchée après le

dépôt par les victimes de plusieurs plaintes. Les policiers ont réussi à identifier les voleurs grâce au prélèvement des empreintes digitales sur les véhicules visés. À la suite d'investigations étendues à d'autres dairas limitrophes, les cinq personnes natives toutes de Kherrata ont été arrêtées et 22 batteries de différentes formes ont été saisies.

Selon la police, les cinq malfaiteurs activant dans l'axe Béjaïa-Darguina-Kherrata écoulent les batteries dérobées à des prix dérisoires. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Kherrata, «ils ont été placés sous mandat de dépôt par le juge instructeur», conclut-on dans le communiqué.

Hocine C.